

Aux Constituantes et Constituants

Fribourg, le 6 mars 2003

Message accompagnant les comptes 2002 et le projet de budget 2004

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

En vue de la séance plénière du mardi 18 mars 2003, nous avons l'avantage de vous remettre ci-joint les comptes 2002 et le projet de budget 2004 de la Constituante, adoptés par le Bureau en sa séance du 3 mars 2003. Ces deux documents appellent les explications et commentaires suivants :

Comptes 2002

Les comptes 2002 bouclent avec un total de dépenses de **Fr. 1'505'449.-**, soit Fr. 132'000.- au-dessous du montant du budget adopté par la Constituante. C'est le résultat d'une gestion économe des deniers publics, tant sur le plan administratif que sur celui des indemnités de séance et de déplacement : l'organisation de nos travaux durant l'année écoulée a permis de limiter, en particulier, le nombre de séances des commissions thématiques et de la Conférence des présidents.

Le total des postes « Indemnités » s'élève ainsi à Fr. 820'000.- au lieu de Fr. 922'000.- Les traitements du personnel et honoraires sont conformes aux prévisions, alors que l'ensemble des dépenses administratives est inférieur de Fr. 17'000.- au budget.

Il reste que les comptes 2002 présentent un dépassement de Fr. 68'000.- par rapport au budget accordé à la Constituante par le Grand Conseil. Gageons que le Conseil d'Etat n'aura aucune peine à expliquer ce dépassement de crédit.

Budget 2004

Le budget que nous vous proposons d'adopter pour l'année 2004 s'élève à **Fr. 593'330.-**. Il ne tient pas compte d'un éventuel échec de notre projet de Constitution devant le peuple, qui nécessiterait évidemment un réexamen complet.

Ce projet de budget tient compte de la planification des travaux et des coûts de l'information des citoyens en vue de la votation. Quant au personnel, nous avons prévu la fermeture du Secrétariat à fin juin 2004, avec des départs partiellement échelonnés.

Une fois adopté par le plénum, le budget 2004 sera transmis à la Direction des finances pour intégration au budget de l'Etat.

Au nom du Bureau, nous vous invitons à approuver les comptes 2002 et le budget 2004 de la Constituante tels que présentés.

Le Président :

Le Secrétaire général :

Christian Levrat

Antoine Geinoz